

Conséquences de la crise au Moyen-Orient : la FNTR alerte sur des mesures tardives et inadaptées face à l'urgence des entreprises de transport routier de marchandises

Sept semaines après le début de la crise, liée à la flambée des prix des carburants et alors que la situation ne semble pas évoluer, voire s'aggraver, les entreprises du transport routier sombrent dans une situation de grande fragilité. Les mesures d'aide annoncées par le Gouvernement, censées répondre rapidement aux difficultés du secteur, et non encore à ce jour publiées, restent insuffisamment lisibles et risquent d'être largement inopérantes alors que les besoins de trésorerie sont immédiats.

Annoncé il y a près de trois semaines, le dispositif d'aides directes forfaitaires au transport routier, faussement présenté comme équivalent à 20 ct€/L pour les entreprises justifiant de difficultés de trésorerie, n'est toujours pas opérationnel. Les entreprises de transport n'ont bénéficié d'aucune remise quelle qu'elle soit sur le carburant.

Les modalités concrètes de mise en œuvre du guichet dédié à ces aides forfaitaire se font attendre, laissant les entreprises sans visibilité sur les conditions d'accès ni sur les délais de versement. Faute de réponses rapides, certaines structures sont déjà contraintes de mettre des camions à l'arrêt afin d'éviter de rouler à perte, tandis que d'autres sont sur le point de déposer le bilan.

Par ailleurs, le « prêt flash carburant » opéré par Bpifrance, mis en place quinze jours après les annonces gouvernementales et proposé à un taux de 3,8 %, constitue une réponse inadaptée face à la situation actuelle. Ce dispositif ne fait qu'accentuer l'endettement des entreprises sans répondre à l'urgence de trésorerie à court terme. Son taux est moins avantageux que ce qu'une banque peut proposer à ses clients transporteurs.

Si la FNTR salue la volonté du ministre des Transports, Philippe Tabarot, d'apporter des solutions au secteur, force est de constater que les aides et la différence de taux sur les emprunts BPI sont prélevées sur le budget du Ministère des Transports.

La FNTR déplore que les propositions formulées par la profession pour soutenir efficacement les TPE et PME soient systématiquement écartées lors des arbitrages de Bercy et de Matignon. Cette inertie contraste avec les décisions prises dans d'autres pays européens (Espagne, Italie, Portugal etc) et en dernier lieu l'Allemagne, qui a annoncé cette semaine une baisse temporaire de la taxe sur les carburants (-17 centimes). La Commission européenne annonce consulter les États membres sur un cadre ciblé et temporaire destiné à soutenir les secteurs les plus exposés à la crise. Le projet prévoit la possibilité pour les États d'accorder des aides temporaires, ainsi qu'un dispositif simplifié d'aides forfaitaires par entreprise. La Commission vise une adoption rapide du cadre, d'ici fin avril, afin de permettre un soutien effectif et immédiat.

Dans le même temps, le plan d'électrification présenté par le Gouvernement ne s'inscrit pas dans la temporalité de l'urgence absolue dans lesquelles se trouvent de nombreuses entreprises de



transport routier de marchandises. Si la transition énergétique est indispensable, elle ne peut se faire si les entreprises disparaissent ou n'ont plus les moyens de leur survie. Prétendre passer directement au tout électrique, sans solution transitoire ni soutien massif et sans tenir compte de la réalité opérationnelle du terrain revient à fragiliser davantage les entreprises.

Face à cette situation, la FNTR demande à ce que des réponses à la hauteur de la situation des entreprises de transport soient apportées notamment en matière de trésorerie et que le Gouvernement français s'inspire utilement des voisins européens qui n'hésitent pas à agir sur le prix des carburants et leur fiscalité.

Refuser d'agir aujourd'hui, c'est prendre le risque de devoir gérer demain une crise économique et sociale majeure dans un secteur essentiel à la vie du pays. Prétexter la préservation immédiate du budget de l'État revient à ignorer que l'effondrement du secteur engendrerait, à terme, un coût bien supérieur pour les finances publiques.

Contact presse :

Camille Mikoczy – camille.mikoczy@fntr.fr – 01 44 29 04 23